

RAPPORT

Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social

Campagne 2016

EHPAD

Restitution régionale

Table des matières

INTRODUCTION et ELEMENTS DE CONTEXTE	2
I. Présentation des répondants	4
1- Répartition des répondants selon la taille (groupe homogène).....	4
2- Répartition des répondants selon le statut juridique	5
3- Répartition des répondants selon le département	5
II. Données de caractérisation	6
1- Ressources matérielles : le patrimoine immobilier	6
2- Ressources matérielles : les transports et le plateau technique	7
3- Les partenariats, conventions et coopérations	8
III. L'activité des EHPAD	10
1- Le profil des personnes accompagnées	10
Répartition par âge des personnes accompagnées.....	10
Répartition en fonction des GIR (1 à 6).....	10
Répartition en fonction des GPP (groupes de patients proches)	11
2- La charge en soins et en accompagnement	12
Score moyen de l'échelle retenue de dépendance : dernier GMP validé.....	12
Score moyen de l'échelle retenue de charge en soins : PMP validé.....	12
3- Le parcours des personnes accompagnées	13
Répartition des personnes accompagnées selon leur provenance.....	13
Répartition des personnes sorties définitivement sur l'année par motif ou destination	14
Taux d'hospitalisation complète (dont hospitalisations à domicile)	14
4- Le niveau d'activité	16
Taux d'occupation des lits/places financées (en %).....	16
5- Dynamique de rotation des places	16
Taux de rotation des lits/places financées (en %).....	16
Durée moyenne de séjours	17
IV. Les ressources humaines	18
1- Répartition du personnel par grande fonction métier	18
Proportions des différentes fonctions dans les EHPAD par GH.....	18
Proportions des différentes fonctions selon le statut juridique	19
FOCUS sur les ETP paramédicaux	20
2- Répartition du personnel selon l'âge	21
3- L'absentéisme du personnel	22
4- La rotation du personnel	25
5- Difficultés de recrutement (taux d'ETP vacants)	25

INTRODUCTION et ELEMENTS DE CONTEXTE

En 2009, les acteurs du secteur médico-social, gestionnaires d'ESMS, Conseils Départementaux, fédérations, DGCS, CNSA, et l'ANAP ont co-construit un tableau de bord de la performance pour le secteur.

Après plusieurs années d'expérimentation, il est entré en phase de généralisation en 2015, processus qui s'étendra jusqu'en 2017, pour fonctionner en routine et devenir obligatoire pour l'ensemble des ESMS en 2018.

Ainsi, ce sont près de 22 000 établissements et services qui entreront, à l'horizon 2018, des données dans le Tableau de bord de la performance.

Les objectifs du Tableau de bord de la performance :

- **PILOTAGE INTERNE** : Doter les structures d'un outil de gestion ou enrichir les outils déjà existants
- **COMPARAISON** : permettre aux ESMS de se situer par rapport aux structures de mêmes caractéristiques
- **DIALOGUE DE GESTION** : structurer les échanges, objectiver le dialogue, faciliter la contractualisation
- **CONNAISSANCE DE L'OFFRE SUR LE TERRITOIRE** : objectiver la quantité et la qualité de l'offre ; contribuer à construire la 1ere base de données du secteur médico-social
- **TRANSVERSALITE** : un outil commun à 20 catégories d'ESMS pour personnes âgées et personnes handicapées ; permettre le partage d'informations sur la base d'indicateurs communs

L'architecture du Tableau de bord

Les données de caractérisation et les 41 indicateurs sont répartis selon 4 axes :

- Prestations, soin et accompagnement
- Ressources humaines et matérielles
- Finance et budget
- Objectifs (évaluation interne et système d'information des structures)

Bilan de la campagne 2016

Les EHPAD sont entrés dans le dispositif pour la première fois lors de la campagne 2016.

Près de 66% des établissements de la région Ile-de-France ayant des places installées au 31/12/2015 ont renseigné des données et validé leur questionnaire. En moyenne ces structures ont renseignés 85 % des données demandées.

Les résultats ci-dessous se basent sur l'exploitation de 450 questionnaires.

Le présent rapport restitue une sélection d'indicateurs et de données de caractérisation renseignées en mai 2016 sur la plateforme par les EHPAD franciliens.

Il s'agit des données de l'année 2015.

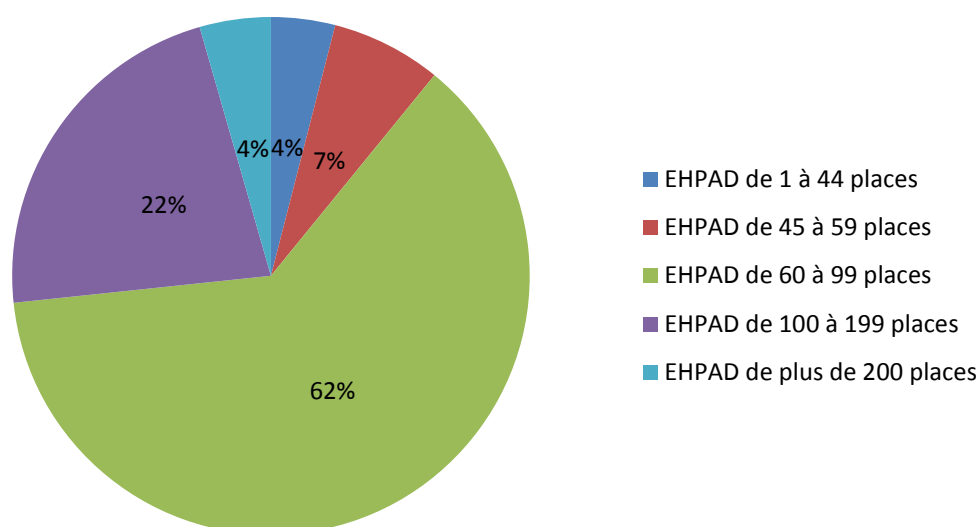
A noter que les restitutions individuelles sont disponibles sur la plateforme, dans l'onglet « Restitution ».

Pour toute question ou remarque : ars-idf-indicateurs-medicosoc@ars.sante.fr

I. Présentation des répondants

1- Répartition des répondants selon la taille (groupe homogène)

Les groupes homogènes (GH) sont des classes de capacités.

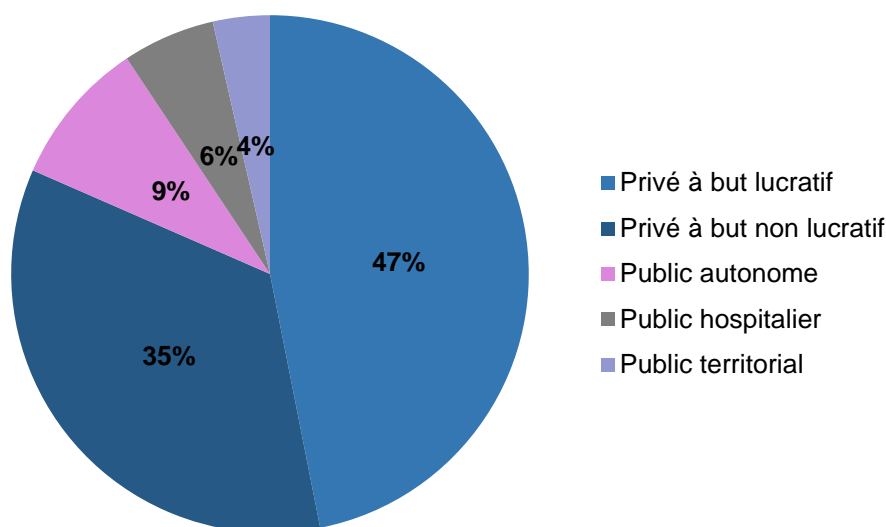


	Nombre de répondants	Nombre total d'EHPAD dans la région	% d'EHPAD répondants du GH
EHPAD de 1 à 44 places	18	43	42%
EHPAD de 45 à 59 places	31	52	60%
EHPAD de 60 à 99 places	281	426	66%
EHPAD de 100 à 199 places	100	134	75%
EHPAD de plus de 200 places	20	24	83%
Total général	450	679	66%

Le groupe homogène le plus représenté est celui des EHPAD de 60 à 99 places, représentant 281 établissements.

La répartition des EHPAD répondants selon la taille est représentative de l'offre régionale.

2- Répartition des répondants selon le statut juridique



Le secteur commercial est le plus représenté avec 47% des répondants (211 EHPAD), suivi de près par le secteur associatif (156 EHPAD). Le secteur public représente 18% des répondants (soit 83 EHPAD).

Cette répartition par statut juridique est à l'image de celle que l'on observe parmi l'ensemble des EHPAD installés sur la région.

3- Répartition des répondants selon le département

A l'instar de la répartition par statut juridique des répondants, leur répartition géographique reflète totalement la répartition de l'offre sur le territoire régional.

	Nombre de répondants	% de répondants	% de répondants parmi le total d'EHPAD du département
Paris (75)	47	10%	64%
Seine-et-Marne (77)	75	17%	64%
Yvelines (78)	57	13%	66%
Essonne (91)	65	14%	66%
Hauts-de-Seine (92)	75	17%	68%
Seine-Saint-Denis (93)	48	11%	80%
Val-de-Marne (94)	34	8%	60%
Val-d'Oise (95)	49	11%	65%
Total général	450	100%	66%

→ L'échantillon est représentatif de l'offre régionale, par rapport à la capacité, la localisation géographique et le statut juridique.

II. Données de caractérisation

1- Ressources matérielles : le patrimoine immobilier

	OUI	NON	non renseignés
Etablissement mono-site?	419	17	14
Etablissement mono-bâtiment?	344	91	15

93% des EHPAD sont mono-site (un seul et même site géographique).

76% des EHPAD sont mono-bâtiment (un seul et même bâtiment).

Nature du droit d'occupation du ou des bâtiment(s)

Nombre d'EHPAD	
non renseignés	20
AUTRE	20
PROPRIETAIRE	149
SOUS CONTRAT LOCATIF DE TYPE BAIL	261
Total général	450

33% des EHPAD sont propriétaires des bâtiments, 58% sont locataires.

Superficie des locaux en fonction du nombre de places installées

	Moyenne du nombre de lits financés	Superficie moyenne des locaux en m2	m2 / place
EHPAD de 1 à 44 places	30	1671	56,3
EHPAD de 45 à 59 places	53	2943	55,2
EHPAD de 60 à 99 places	78	4221	54,1
EHPAD de 100 à 199 places	117	6462	55,1
EHPAD de plus de 200 places	257	15161	59,0
Total général	91	5133	56,4

La moyenne des m2 par place financée est comprise entre 54m2 et 59m2.

2- Ressources matérielles : les transports et le plateau technique

Organisation des transports

Définition

Il s'agit de l'ensemble des transports hors transports sanitaires, financés par l'établissement dans le cadre du retour en famille ou au domicile (en cas d'accueil de jour) ou d'activités internes. Les véhicules dont l'établissement dispose, y compris en location, doivent être pris en compte.

	Nombre d'EHPAD	%
EN EXTERNE (prestataire)	163	36%
EN INTERNE	80	18%
MIXTE	188	42%
non renseigné	19	4%
Total général	450	100%

Nombre de véhicules adaptés

Seuls 121 EHPAD ont répondu avoir au moins 1 véhicule adapté.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, on n'observe pas de lien avec le fait d'avoir des places d'AJ (parmi les 121 EHPAD, seul une trentaine a des places d'AJ).

Les chiffres confirment que plus l'EHPAD a une forte capacité, plus il a de véhicules adaptés.

Accessibilité aux transports collectifs

La grande majorité des EHPAD (347 EHPAD, soit 77%) disent avoir accès aux transports collectifs.

Ce sont dans les départements de grande couronne et plus particulièrement en Seine-et-Marne que se trouvent les établissements qui ont répondu NON à cette question.

Plateau technique / équipement en propre

Voici le nombre et le % d'EHPAD parmi les répondants ayant au moins un des équipements proposés :

- Balnéothérapie : 161 (36%)
- Salle de stimulation sensorielle : 152 (44%)
- Salles équipées kinésithérapie ou psychomotricité : 282 (63%)
- Salles d'ateliers pédagogiques équipées : 123 (27%)
- Salle de soins : 379 (84%)
- Pharmacie à usage interne : 60 (13%) → la majorité en tarif global
- Autres : 114 (25%)
- Aucun : 25 (5,5%)

101 EHPAD ne possèdent qu'un seul de ces équipements.

La majorité des EHPAD répondants a donc un plateau technique composé d'au moins deux des équipements proposés.

3- Les partenariats, conventions et coopérations

Signature de la convention Plan Bleu

	Nombre d'EHPAD	%
OUI	297	66%
NON	120	27%
NON CONCERNE	24	5%
non renseigné	9	2%
TOTAL	450	100%

Partenariat avec un réseau de santé

	Nombre d'EHPAD	%
OUI	371	82%
NON	71	16%
non renseigné	8	2%
TOTAL	450	100%

Partenariat avec les acteurs de la coordination médico-sociale

	Nombre d'EHPAD	%
OUI	352	78%
NON	85	19%
non renseigné	13	3%
TOTAL	450	100%

Les acteurs de la coordination médico-sociale les plus cités sont les CLIC et les MAIA.

Conventions avec des équipes mobiles

Voici le nombre d'EHPAD ayant coché les différents thèmes :

- Equipe mobile de soins palliatifs : 359 (80%)
- Equipe mobile gériatrique : 152 (34%)
- Equipe mobile psycho-gériatrique : 102 (23%)

- Equipe de secteur psychiatrique : 76 (17%)

12 % des EHPAD répondants n'ont pas de convention avec des équipes mobiles.

III. L'activité des EHPAD

1- Le profil des personnes accompagnées

Répartition par âge des personnes accompagnées

Définition

Indicateur : Répartition par âge des personnes accompagnées

Mode de calcul :

Numérateur : population 0 à 2 ans ; population 3 à 4 ans ; ... déclinaison par 5

Dénominateur : nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 (toute personne, y compris AT – accompagnement temporaire)

Nombre de personnes et % par classe d'âge

	Nombre de personnes accompagnées au 31/12	%
45 à 49 ans	7	0%
50 à 54 ans	37	0%
55 à 59 ans	169	0%
60 à 74 ans	3941	10%
75 à 84 ans	9707	24%
85 à 95 ans	22629	56%
96 ans et plus	4275	10%
Nombre total de personnes accompagnées au 31.12 (toutes personnes, y compris en accompagnement temporaire)	40765	100%

Répartition en fonction des GIR (1 à 6)

Définition

Indicateur : Répartition des personnes accompagnées en fonction des GIR (1 à 6)

Mode de calcul :

Numérateur : nombre de personnes GIR 1 ; nombre de personnes GIR 2 ; etc.

Dénominateur : nombre de personnes girées dans l'effectif lors du dernier GMP connu

Nombre de personnes et % par GIR

	Nombre de personnes	%
GIR 1	7365	18%
GIR 2	15994	40%
GIR 3	7071	18%
GIR 4	6967	17%
GIR 5	1632	4%
GIR 6	1090	3%
Nombre de personnes girées dans l'effectif lors du dernier GMP connu (toutes personnes, y compris en accompagnement temporaire)	40119	100%

L'analyse par statut juridique ne révèle pas de différence significative dans la répartition par GIR des personnes accompagnées.

Répartition en fonction des GPP (groupes de patients proches)

Définition

Indicateur : Répartition des personnes accompagnées en fonction des GPP

Mode de calcul :

Numérateur : nombre de personnes SMTI-GPP1 ; nombre de personnes SMTI-GPP2 ; etc.

Dénominateur : nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31.12 (toutes personnes, y compris en AT)

Nombre de personnes et % par GPP

	Nombre de personnes	%
SMTI - GPP 1 : Pronostic vital (T1)	109	0,4%
SMTI - GPP 2 : Psychiatrie de crise (P1)	817	2,6%
SMTI - GPP 3 : Rééducation lourde (R1 mais pas tous)	443	1,4%
SMTI - GPP 4 : Soins palliatifs avec soins psychothérapeutiques et/ou techniques lourds (M1)	174	0,6%
SMTI - GPP 5 : Autres SMTI (dont les T2)	2487	8,0%
non SMTI - GPP 6 : Déments déambulants (croisement PATHOS et AGGIR)	7563	24,4%
non SMTI - GPP 7 : Soins palliatifs d'accompagnement (M2)	461	1,5%
non SMTI - GPP 8 : Soins légers (S1 et S0)	8708	28,0%
non SMTI - GPP 9 : Autres non SMTI	10289	33,1%
Somme des personnes "classées"	31051	100,0%

87 % non SMTI ; 13 % : SMTI

2- La charge en soins et en accompagnement

Score moyen de l'échelle retenue de dépendance : dernier GMP validé

Définition

Indicateur : dernier GMP validé

Mode de calcul :

Groupe Iso-Ressources Moyen Pondéré, établi sur le fondement du positionnement des personnes sur la grille AGGIR

Synthèse des réponses des EHPAD par groupe homogène

	min	q1	médiane	q3	max
1-44 places	440	679	741	798	860
45-59 places	630	714	735	764	792
60-99 places	548,5	695	723	755	873
100-199 places	443	711	736	763	874
plus de 200 places	687	724	749	778	889
Tout EHPAD confondus	440	700	730	760	889

Aide à la lecture, tout EHPAD confondus : 50% des EHPAD ont un GMP compris entre 440 et 730, et 50% entre 730 et 889

Minimum – q1 = 25% ; q1 – médiane = 25% ; médiane – q3 = 25% ; q3 – max = 25%

Médiane nationale : 715

Score moyen de l'échelle retenue de charge en soins : PMP validé

Définition

Indicateur : dernier PMP validé

Mode de calcul :

Pathos Moyen Pondéré (uniquement pour les structures accompagnant des personnes âgées soumises au calcul du PMP dans le cadre de la tarification)

Synthèse des réponses des EHPAD par groupe homogène

	min	q1	médiane	q3	max
1-44 places	132	165	223	252	300
45-59 places	157	171	193	234	328
60-99 places	103	180	202	232	336
100-199 places	110	181	204	233	309
plus de 200 places	165	186	202	241	337
Tout EHPAD confondus	103	180	203	233	337

Médiane nationale : 188

3- Le parcours des personnes accompagnées

Répartition des personnes accompagnées selon leur provenance

Définition

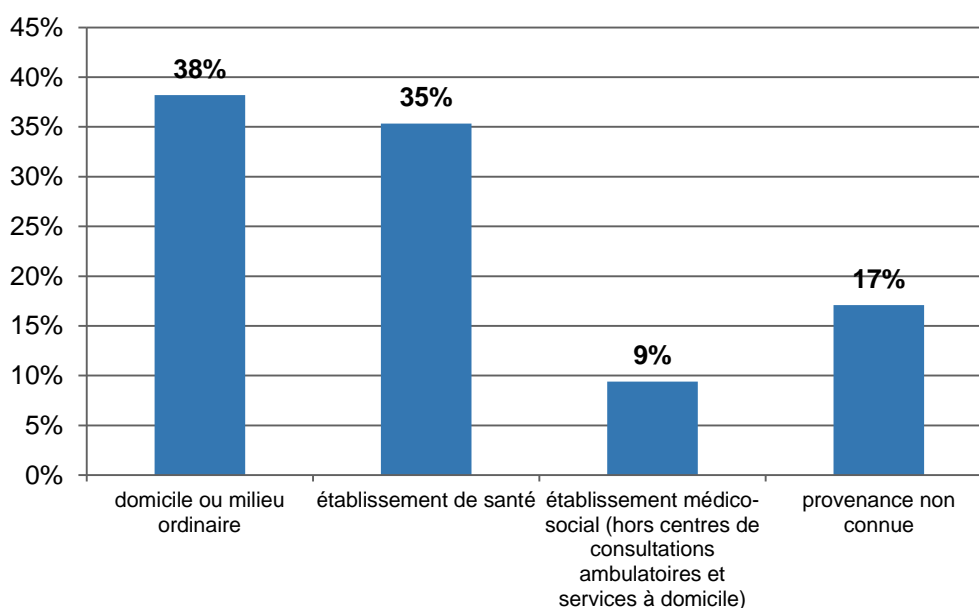
Indicateur : Répartition des personnes accompagnées selon leur provenance

Mode de calcul :

Numérateur : nombre de personnes provenant du domicile ; d'un établissement de santé ; d'un établissement MS ; provenance inconnue

Dénominateur : nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 (toute personne, y compris en AT)

Proportions des personnes accompagnées selon leur provenance



Répartition des personnes sorties définitivement sur l'année par motif ou destination

Définition

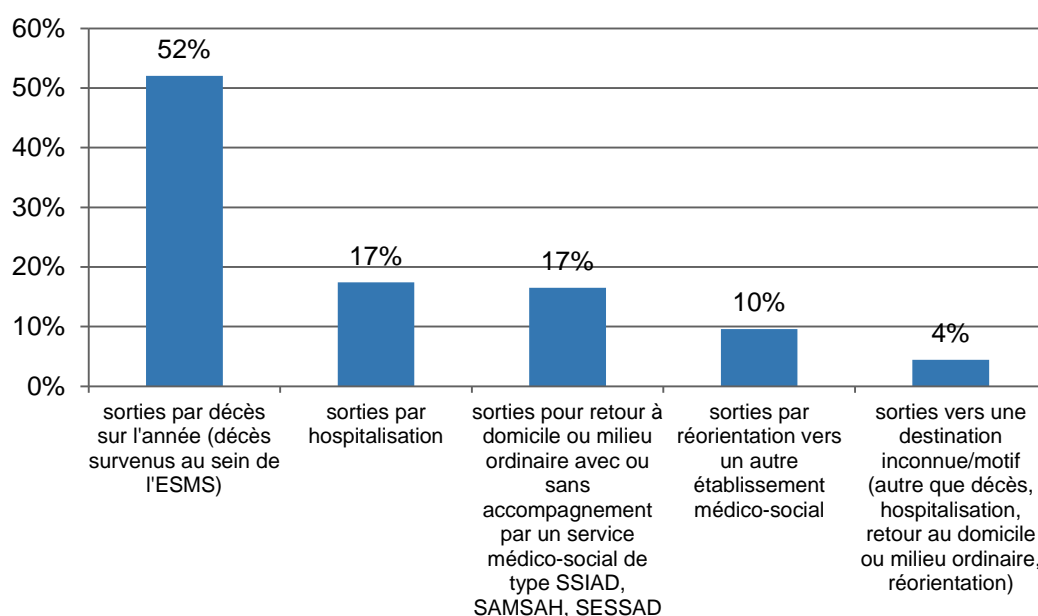
Indicateur : Répartition des personnes accompagnées sorties définitivement sur l'année par motif ou destination

Mode de calcul :

Numérateur : nombre de sorties par décès ; de sorties par hospitalisation ; de sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire ; de sorties par réorientation vers un autre établissement MS

Dénominateur : nombre de sorties définitives

Proportions des personnes sorties sur l'année selon leur destination



Taux d'hospitalisation complète (dont hospitalisations à domicile)

Définition

Indicateur : Taux d'hospitalisation complète (dont HAD)

Mode de calcul :

Numérateur : nombre de jours d'hospitalisation complète (hors consultations ou séances)

Dénominateur : nombre de journées réalisées (y compris AT et quelques soit le mode d'accompagnement)

Le taux d'hospitalisation médian (et moyen) en Ile-de-France est d'environ **2%**. (50% des EHPAD ont moins de 2% d'hospitalisation ; 50% ont plus de 2% d'hospitalisation).

Il est légèrement supérieur à la médiane nationale (1,45%).

On n'observe pas de différences en fonction de la taille des EHPAD.

Taux d'hospitalisation et statut juridique

	Taux moyen d'hospitalisation
Privé à but lucratif	2,34
Privé à but non lucratif	2,07
Public autonome	1,97
Public hospitalier	1,42
Public territorial	1,87
Total général	2,15

Le taux d'hospitalisation moyen est moins élevé pour les EHPAD rattachés à un établissement de santé.

Taux d'hospitalisation et option tarifaire

	Nombre d'EHPAD dans l'échantillon	Taux moyen d'hospitalisation
Tarif global avec PUI	40	1,65 %
Tarif partiel sans PUI	312	2,11 %

4- Le niveau d'activité

Taux d'occupation des lits/places financées (en %)

Définition

Indicateur : Taux d'occupation des lits/places financées (en %)

Mode de calcul :

Numérateur : nombre de journées réalisées, y compris AT et quel que soit le mode d'accompagnement (internat, semi-internat, accueil de jour, etc.)

Dénominateur : nombre de journées théoriques

Synthèse des réponses des EHPAD par groupe homogène

	min	q1	médiane	q3	max
1-44 places	76,02	93,7	95,89	98	111,2
45-59 places	83,87	91,67	94,95	98,3	101,23
60-99 places	61,44	92,18	95,69	98,16	105,16
100-199 places	27,81	89,49	94,06	97,29	105,56
plus de 200 places	87,37	91,75	96,06	98,39	100
Tout EHPAD confondus	27,81	91,75	95,59	98,07	111,2

Médiane nationale : 98,14 %

5- Dynamique de rotation des places

Taux de rotation des lits/places financées (en %)

Définition

Indicateur : Taux de rotation des lits ou places financés dans l'année (hors AT)

Mode de calcul :

Numérateur : nombre de journées réalisées, y compris AT et quel que soit le mode d'accompagnement (internat, semi-internat, accueil de jour, etc.)

Dénominateur : nombre de journées théoriques

Synthèse des réponses des EHPAD par groupe homogène

	min	q1	médiane	q3	max
1-44 places	6,67	22,22	29,55	39,39	100
45-59 places	11,54	27,08	38,78	51,79	87,23
60-99 places	0	25,56	33,33	42,11	115,57
100-199 places	0	26,67	33,04	46,3	138,74
plus de 200 places	0	22	29,35	33,33	47,37
Tout EHPAD confondus	0	25,35	33,04	42,59	138,74

Médiane nationale : 30 %

Durée moyenne de séjours

Définition

Indicateur : durée moyenne de séjour / d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année (en nombre de jours)

Mode de calcul :

Numérateur : somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nombre de jours entre admission et sortie)

Dénominateur : nombre de personnes sorties dans l'année (toutes personnes y compris en AT)

Moyennes des DMS par groupe homogène (en jours et en années)

	DMS moyenne en nbre de jours	en années
EHPAD de 1 à 44 places	678	1 an 10 mois
EHPAD de 45 à 59 places	735	2 ans 0 mois
EHPAD de 60 à 99 places	658	1 an 9 mois
EHPAD de 100 à 199 places	754	2 ans 0 mois
EHPAD de plus de 200 places	1043	2 ans 10 mois
Total général	702	1 an 10 mois

IV. Les ressources humaines

1- Répartition du personnel par grande fonction métier

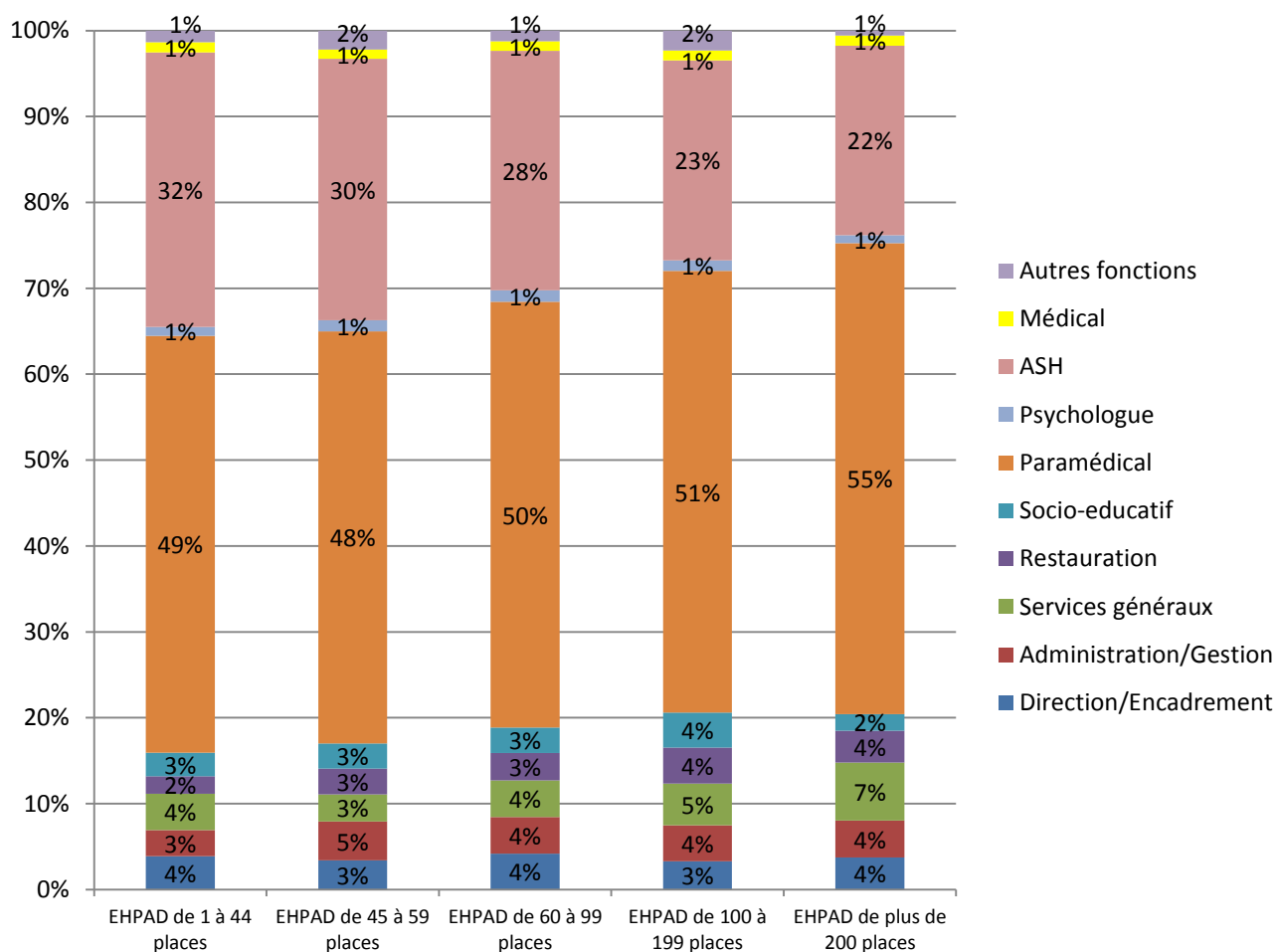
Définition

Indicateur : Répartition des effectifs par fonction

Mode de calcul :

Nombre d'ETP réels au 31/12 Direction/Encadrement ; Administration/Gestion ; Services généraux ; Restauration ; Socio-éducatif ; Paramédical ; Médical ; etc.

Proportions des différentes fonctions dans les EHPAD par GH

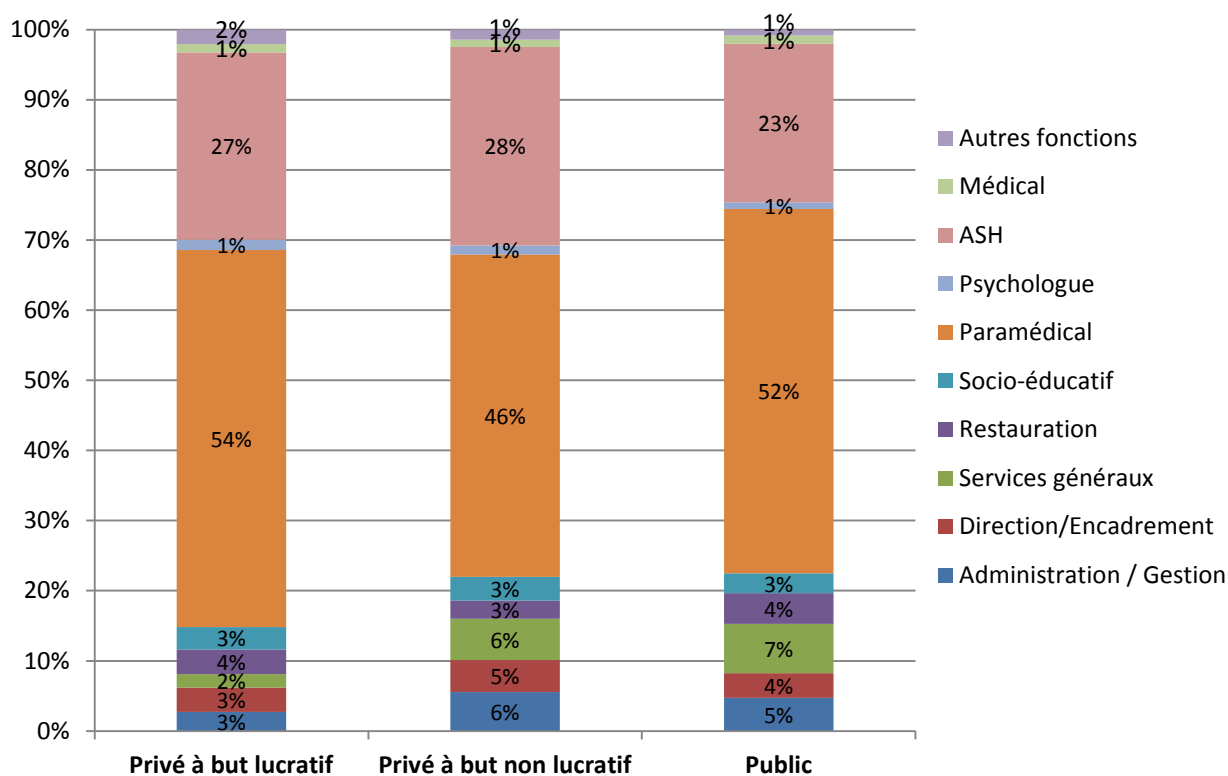


les AMP sont intégrées dans les ETP paramédicaux.

Répartition des ETP pour l'ensemble des EHPAD, quel que soit sa taille :

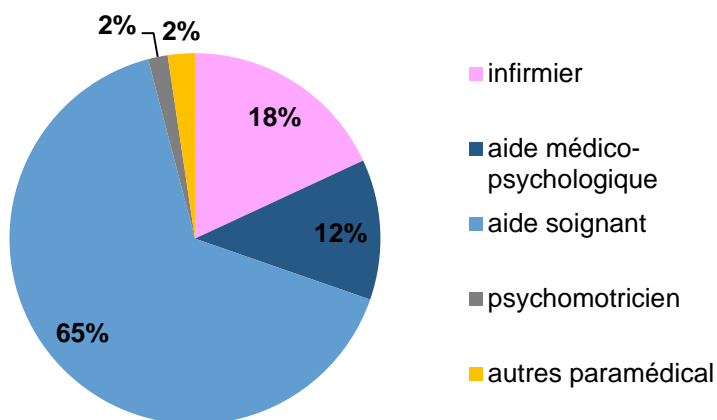
- Direction / encadrement : 4%
- Administration / gestion : 4%
- Services généraux : 5%
- Restauration : 4%
- Socio-éducatif : 3%
- Paramédical : 51%
- Psychologue : 1%
- ASH : 26%
- Médical : 1%
- Autres fonctions : 1%

Proportions des différentes fonctions selon le statut juridique



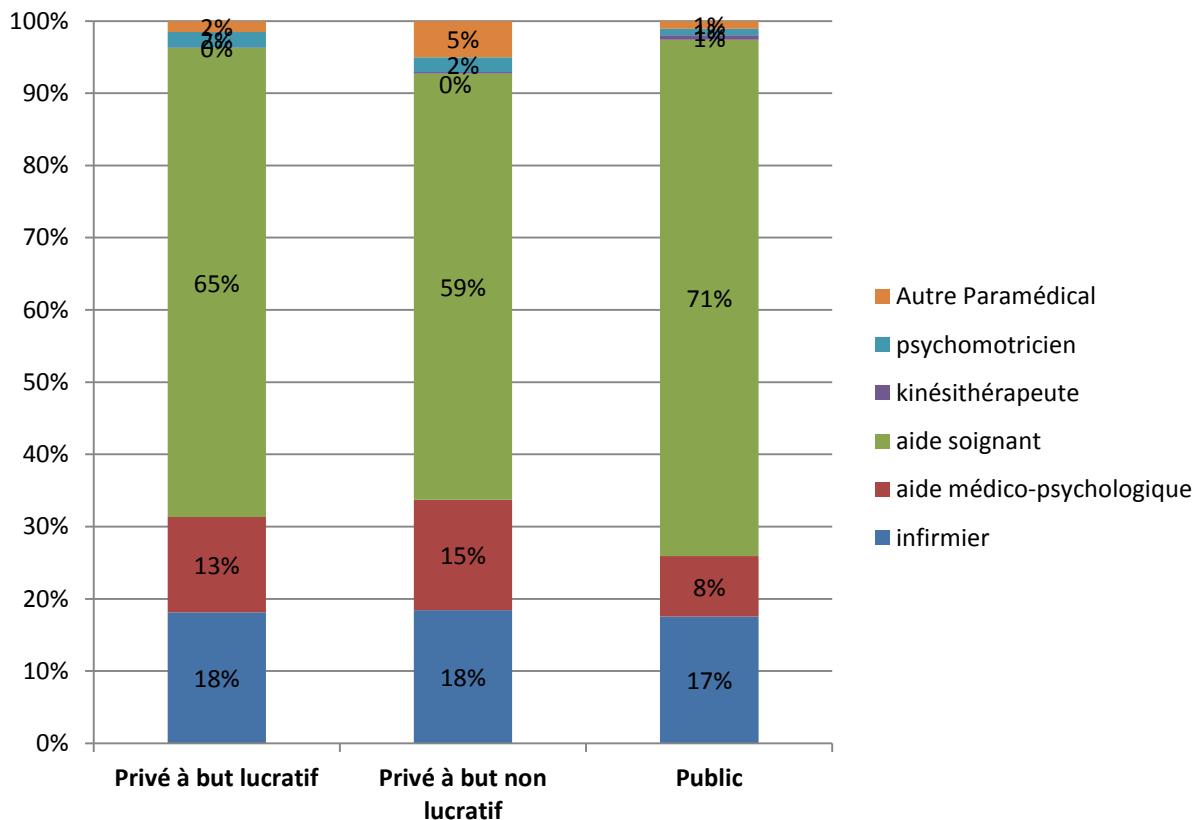
FOCUS sur les ETP paramédicaux

Pour l'ensemble des EHPAD :



Seuls les EHPAD de 60 places et plus ont un peu de temps de kinésithérapeute, d'ergothérapeute et/ou d'orthophoniste, à hauteur de 0.08 ETP en moyenne de kinésithérapeute, 0,11 ETP en moyenne d'ergothérapeute, et 0.002 ETP en moyenne d'orthophoniste. Ces moyennes sont plus élevées pour les EHPAD de 100 places et plus que pour les EHPAD de 60 à 99 places.

Selon le statut juridique :



2- Répartition du personnel selon l'âge

Définition

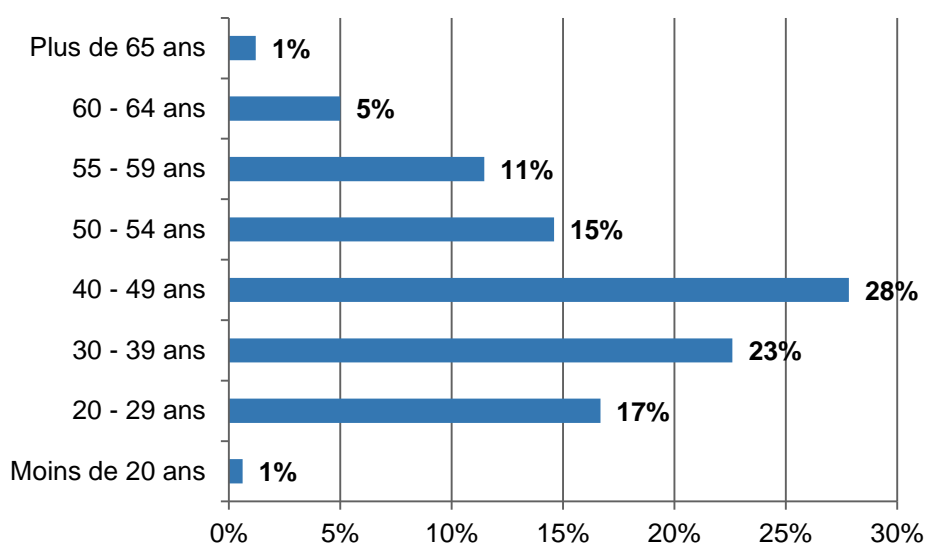
Indicateur : Pyramide des âges du personnel au 31.12

Mode de calcul :

Nombre de personnes âgées de moins de 20 ans ; 20-29 ans ; 30-39 ans ; 40-49 ans ; 50-54 ans ; 55-59 ans ; 60 -64 ans ; plus de 65 ans

Dénominateur : effectifs réels au 31/12 (personnes physiques)

Pyramide des âges du personnel



41 % du personnel a moins de 39 ans.

43 % du personnel a entre 40 et 54 ans.

17 % du personnel a plus de 55 ans.

Les variations ne sont pas significatives selon la taille de l'EHPAD.

A noter que le personnel en EHPAD est légèrement plus âgé que dans les ESMS pour personnes handicapées (cf. rapport 2015 page 43).

3- L'absentéisme du personnel

Taux d'absenteisme (hors formation)

Définition

Indicateur : Taux d'absentéisme (hors formation)

Mode de calcul :

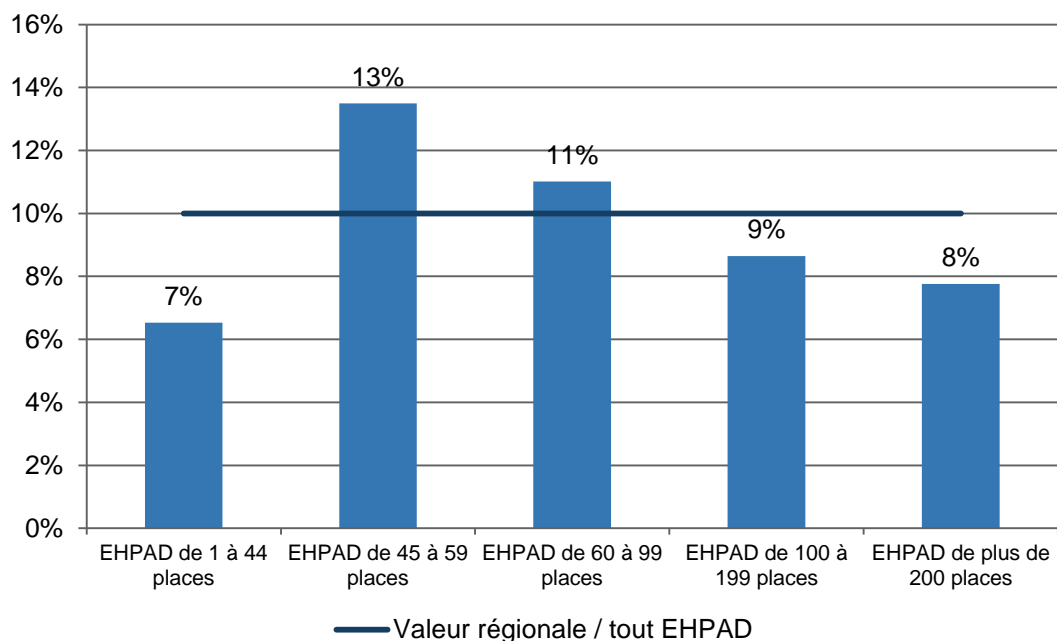
Nombre total de jours calendaires d'absence des effectifs réels (hors forma

Dénominateur : nombre d'ETP réel x 365

Le taux d'absentéisme moyen pour la région s'élève à 10,5 %.

Cela représente 862 321 jours calendaires d'absence cumulés dans les EHPAD pour l'année 2015.

Taux d'absentéisme pour chaque GH



Médiane régionale : 9,45 %

Médiane nationale : 9,73 %

Les motifs d'absenteisme

Définition

Indicateur : Taux annuel d'absentéisme par motif (Maladie de courte ou longue durée, maternité / paternité, AT-MP, congés spéciaux dont congés sans soldes hors congés payés)

Mode de calcul :

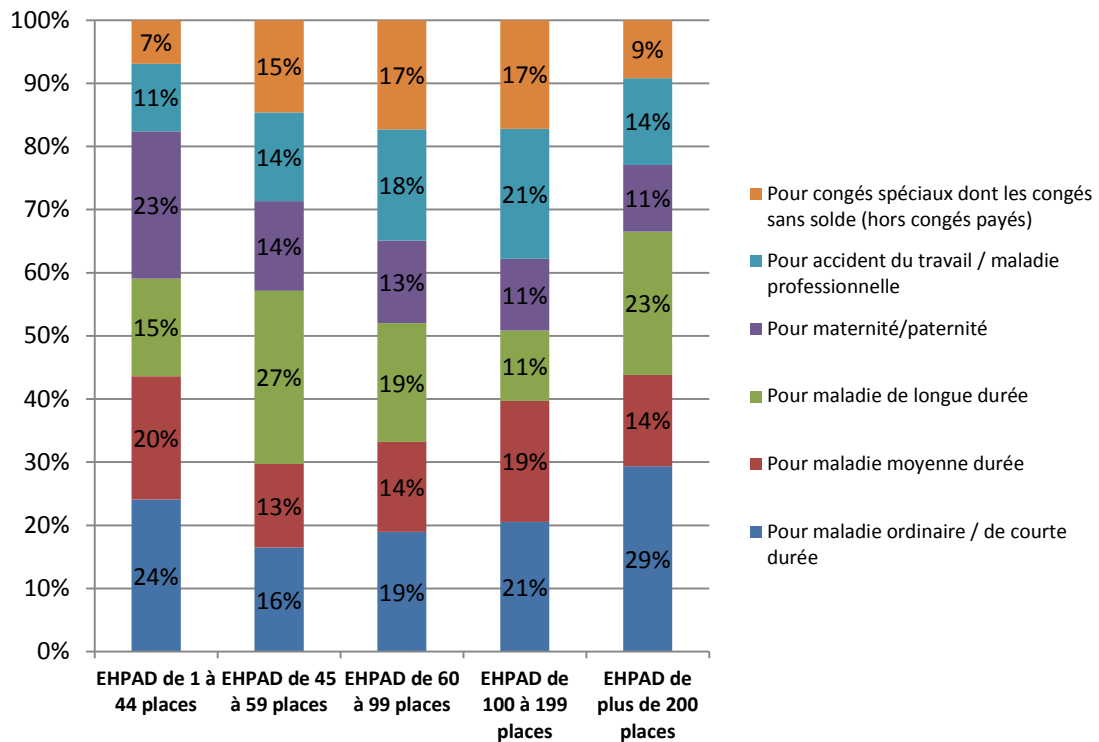
Nombre total de jours calendaires d'absence des effectifs réels (hors formation) par motif

Dénominateur : nombre d'ETP réel x 365

Répartition des jours calendaires d'absence selon le motif

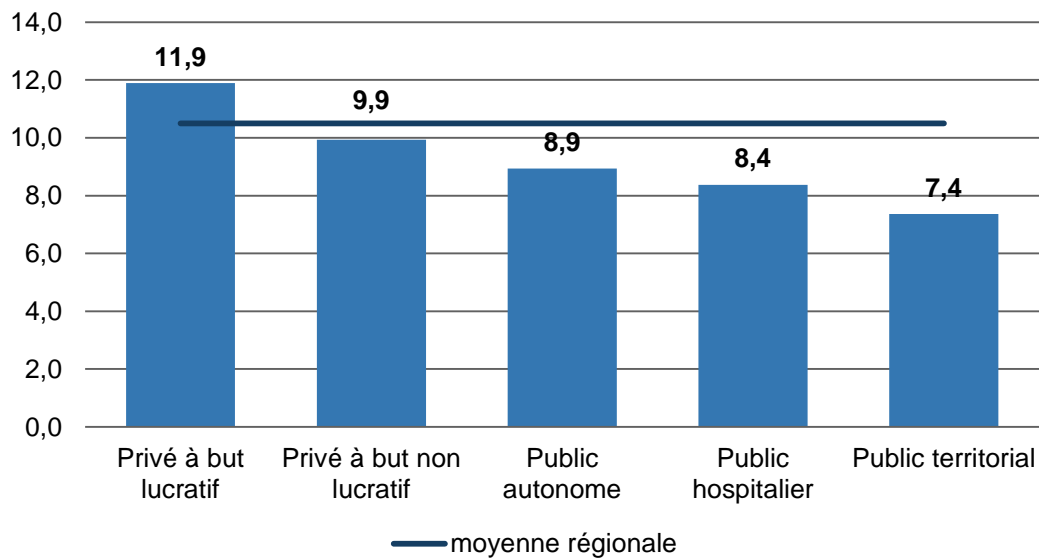
	maladie ordinaire / de courte durée	maladie moyenne durée	maladie de longue durée	maternité/paternité	accident du travail / maladie professionnelle	congés spéciaux dont les congés sans solde (hors congés payés)	Total
EHPAD de 1 à 44 places	24%	20%	15%	23%	11%	7%	100%
EHPAD de 45 à 59 places	14%	16%	26%	13%	16%	14%	100%
EHPAD de 60 à 99 places	19%	14%	19%	13%	18%	17%	100%
EHPAD de 100 à 199 places	21%	19%	11%	11%	21%	17%	100%
EHPAD de plus de 200 places	29%	14%	23%	11%	14%	9%	100%
Total général	20%	16%	18%	12%	18%	16%	100%

Tableau de bord de la performance – EHPAD - campagne 2016



Taux d'absentéisme par statut juridique

Taux moyen d'absentéisme des EHPAD selon le statut juridique



4- La rotation du personnel

Définition

Indicateur : Taux de rotation des personnels sur effectifs réels

Mode de calcul :

Numérateur : (nombre de recrutements au cours de l'année + nombre de départs dans l'année)/effectifs réels en nombre de personnes

Dénominateur : 2

Le taux de rotation médian des personnels en EHPAD s'élève à **13%**

Synthèse des réponses des EHPAD par groupe homogène (en %)

	min	q1	médiane	q3	max
1-44 places	0	6	11	33	38
45-59 places	0	6	12	19	[757]
60-99 places	0	6	13	22	[1161]
100-199 places	0	8	11	20	[1140]
plus de 200 places	2	4	12	28	32
Tout EHPAD confondus	0	7	13	22	[161]

Les valeurs entre [...] sont des erreurs de remplissage

Médiane nationale : 9 %

5- Difficultés de recrutement (taux d'ETP vacants)

Définition

Indicateur : Taux d'ETP vacants au 31/12

Mode de calcul :

Numérateur : nombre d'ETP vacants au 31/12/n-1 en interne

Dénominateur : nombre d'ETP total retenu n-1 au budget exécutoire

Précisions : les postes sont réputés vacants lorsque l'absence est supérieure à 6 mois et lorsqu'ils sont non pourvus ou lorsqu'ils sont pourvus grâce à une prestation externe, libérale ou conventionnelle.

La médiane du taux d'ETP vacants se situe à 0%. Cela signifie que 50 % des EHPAD franciliens n'ont pas d'ETP vacants en 2015.

On compte 500 ETP vacants au total sur la région. Rapporté au nombre total d'ETP retenu au 31/12/2015, on obtient un taux d'ETP vacant de 2% pour les EHPAD franciliens.

Contrairement au secteur du handicap, on ne constate pas de corrélation entre la taille des établissements et le taux d'ETP vacants.

Médiane nationale : 0 %